

# CHARTRE QUALITÉ DE NOS CRÈCHES



# Une charte qualité, pourquoi ?

- ✓ Afin de répondre au plus près aux besoins des familles, nous œuvrons chaque jour à développer notre réseau de crèches afin de proposer un maillage géographique toujours plus accessible.
- ✓ Nous sélectionnons les établissements qui répondent exclusivement aux principes de notre charte qualité afin de garantir un accueil exemplaire pour les enfants de vos collaborateurs.
- ✓ Une collaboration respectueuse de l'indépendance de chacun. Une écoute attentive du projet éducatif de chaque structure d'accueil, de ses spécificités et des diversités qui composent l'écosystème des crèches françaises.

# Les 7 piliers de notre charte qualité



## Garantir l'hygiène et la sécurité des enfants

Chaque crèche est obligatoirement agréée par la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) qui assure des contrôles réguliers. Les crèches sont conçues dans le respect des normes en termes d'accessibilité handicap, d'hygiène (normes HACCP) et de sécurité incendie.



## Garantir un encadrement par des professionnels de la petite enfance

Disposer de ressources humaines qualifiées et en quantité suffisante. Chaque structure veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.

L'encadrement des enfants est réglementé par un décret. Le taux d'encadrement dans les structures est au minimum de :

- 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas (espace d'éveil bébés).
- 1 adulte pour 8 enfants qui marchent (espace d'éveil moyens et grands).



## S'assurer que l'accueil se fasse dans un climat favorable

au sein de locaux accueillants et adaptés. Favoriser le respect du rythme de chaque enfant. Mettre en œuvre un projet pédagogique orienté sur l'acquisition de la confiance en soi.

# Les 7 piliers de notre charte qualité



## Partager des valeurs communes

Favoriser la découverte, l'exploration, l'acquisition du langage et le développement moteur de chaque enfant. Accompagner les étapes des repas, des siestes, encourager le rire, les échanges et l'entraide entre les enfants.



## Favoriser l'échange et la communication

Favoriser les synergies positives internes à l'équipe pour que les enfants se sentent évoluer au sein d'un climat sain et bienveillant. Prolonger cette communication grâce aux échanges personnalisés réguliers avec les parents.



## Veiller à garantir une politique tarifaire équitable

La grande majorité des crèches partenaires du réseau Choisir Ma Crèche sont conventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et appliquent le principe du quotient familial. Quelques micro-crèches partenaires pratiquent une tarification spécifique en mode Paje. Nous veillons au maximum à proposer des solutions budgétairement raisonnables.



## Un maillage national pour une indépendance assurée

Nous travaillons avec de nombreuses crèches et ne dépendons pas d'un gestionnaire unique. Ce statut d'acteur indépendant nous permet d'offrir un service individualisé correspondant aux attentes des parents.

Contactez-nous :

<https://www.choisir-ma-creche.com/contact/>

04 81 13 13 69

